école de natation française

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION FFN — FRANCE — Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques

FORMULAIRE D'AGREMENT
ECOLE DE NATATION FRANCAISE

La structure locale de ASST NATATION
située Espace Aquatique - Av. Anatole France - St Médard en Jalles
représentée par Michel BOURBON, en qualité de Président
ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes.

D'une part,

Et

La structure territoriale représentative (comité départemental, comité régional ou structure équivalente) de la **Fédération Française de Natation,**
dénommée Comité d'Aquitaine de Natation
située 161 rue Judaïque - BORDEAUX
représentée par Jean REYNAL, en qualité de Président
ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes.

D'autre part,

Les parties ci dessus mentionnées s'engagent au respect du cahier des charges Ecole de Natation Française.

Le présent engagement prend effet à la signature de la structure territoriale représentative de la Fédération Française de Natation.

Le présent engagement délivre l'agrément E.N.F à la structure locale mentionnée ci-dessus.

L'agrément E.N.F est délivré pour l'année sportive en cours, et est renouvelé chaque année par tacite reconduction <u>si les conditions requises par le cahier des charges sont respectées</u> ; notamment la production des bilans.

Le non respect des conditions requises par le cahier des charges entraine le retrait de l'agrément E.N.F.

Fait en deux exemplaires à St Médard, le 23/01/2009

Pour la structure territoriale représentative de la Fédération Française de Natation *(Nom, qualité, cachet, signature)*	Pour la structure locale *(Nom, qualité, cachet, signature)*
Bourbon Président	Fédération Française Natation Comité Aquitaine 161/166 rue Judaïque 33000 BORDEAUX Tél. 05 56 98 77 34 Fax 05 56 98 08 63

ASST NATATION SECTION NATATION